

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2363

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. François Asensi, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine. M. François Asensi. Ma question s'adresse à M. Woerth, ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

Ce jeudi 24 juin, les Français exprimeront dans la rue leur refus d'une réforme des retraites symbole d'injustice et de recul civilisationnel.

M. Patrick Roy. Hélas!

M. François Asensi. Cette mobilisation massive et unitaire sera un cri de résistance aux diktats du MEDEF et des marchés financiers, qui veulent faire payer aux salariés une crise qu'ils ont déclenchée.

Par un renversement suspect des valeurs, la droite se fait championne d'un égalitarisme qui signifie, pour elle, le nivellement vers le bas. Mais, face aux disparités du salariat, votre obsession d'un traitement uniforme pour tous est le plus sûr chemin vers l'aggravation des inégalités.

Où est la justice quand ceux qui ont exercé les métiers les plus pénibles cotiseront, malgré une espérance de vie inférieure de sept ans, pendant quarante-quatre années ?

Où est la justice quand les 31 % de femmes cantonnées au temps partiel devront partir à soixante-sept ans, tout comme les 40 % de jeunes au chômage dans les quartiers difficiles ?

L'équité, c'est la contribution de chacun selon ses moyens. Où voyez-vous l'équité dans le financement de votre réforme ? Les salariés appauvris par la crise, les fonctionnaires que vous sanctionnerez doublement en gelant demain leurs salaires, supporteront 85 % de son coût.

Les entreprises et les revenus de la finance, qui ont pourtant bondi de 143 % en dix-sept ans, fourniront le dérisoire complément, une aumône.

Pour les parlementaires communistes et du Parti de gauche, le départ à soixante ans est une avancée sociale. La proposition de loi que nous allons déposer démontrera que son maintien est financièrement supportable en mettant les revenus du capital à contribution.

Ne laissons pas bafouer ce droit de l'homme : le droit fondamental à disposer d'une séquence de vie libérée du travail. (Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

M. Éric Woerth, *ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique*. Monsieur le député, notre réforme est une réforme juste (" Non ! " sur les bancs du groupe SRC), je l'ai dit à plusieurs reprises, et je conteste la façon dont vous la présentez.

La réforme des retraites, ce n'est pas une question de marchés ; c'est une question de sauvetage du système par répartition. Ce n'est pas autre chose ! Aujourd'hui, le système par répartition n'est plus financé ; nous avons, année après année, des dettes sur les retraites, et le Conseil d'orientation des retraites a montré que, si ces dettes sont cette année de 30 milliards, elles passeront à 40, 45, voire 50 milliards. Or, il n'est évidemment pas possible de payer les retraites des Français à partir de l'endettement.

Il faut donc réformer nos systèmes de retraite. Et nous le faisons en prenant en compte ceux qui ont commencé à travailler très jeunes. Pour ceux qui ont commencé à travailler à quatorze ans, à quinze ans ou à seize ans, c'est la réforme opérée par François Fillon en 2003 qui s'applique, et nous maintenons ses dispositions. Mais

nous intégrons aussi ceux qui ont commencé à travailler à dix-sept ans, nous prenons en compte la pénibilité, c'est-à-dire le fait d'être usé physiquement,...

M. Patrick Roy. C'est le Gouvernement qui est usé!

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. ...dans sa chair, par un métier, une posture, un facteur d'exposition à des risques, et nous donnons la retraite à soixante ans à ceux qui ont été mis dans de telles conditions. Comme ceux qui ont commencé à travailler jeunes, ils partiront à soixante ans ou avant.

M. Roland Muzeau. Ce n'est pas vrai!

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Cette réforme est profondément juste également (" Non! " sur les bancs du groupe SRC) parce qu'elle fait appel à tous. Elle fait appel à des recettes nouvelles, à l'augmentation de l'impôt sur le revenu, aux prélèvements fiscaux libératoires sur les dividendes. Tout cela forme un ensemble cohérent dont nous pouvons être fiers. Le Président de la République nous a appelés à réfléchir encore sur la pénibilité, les carrières longues ou les polypensionnés. Nous continuerons évidemment à le faire jusqu'au mois de septembre. (Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes UMP et NC.)

Données clés

Auteur : M. François Asensi

Circonscription: Seine-Saint-Denis (11e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2363 Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique Ministère attributaire : Travail, solidarité et fonction publique

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 juin 2010